

Fiche d'information : *climat*

À titre d'information : il s'agit d'une ébauche. Actuellement, la CI Commerce de détail élabore, au sein de trois groupes de travail, une possible standardisation sur ce thème.

Description et objectif de l'indicateur

Indicateur : **intensité en CO₂** (provenant des combustibles fossiles, des engrais et/ou des aliments concentrés)

L'objectif de l'indicateur est de rendre les émissions climatiques d'une entreprise transparentes, comparables et contrôlables, et de permettre ainsi une initiation simple et intersectorielle à la surveillance du climat.

L'indicateur mesure les émissions annuelles de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation directe de combustibles fossiles ainsi que de l'utilisation d'engrais synthétiques et d'aliments concentrés. Les émissions sont exprimées en équivalents CO₂ par hectare de surface agricole utile ou par unité de production (par exemple, t de produit), ce qui permet une analyse normalisée et intersystémique. Il sert à la gestion des objectifs au niveau de l'exploitation et du secteur, est compatible avec les normes climatiques courantes (GHG Protocol, SBTi/FLAG) et soutient la mise en place de mesures de réduction efficaces tout au long de la chaîne de valeur.

Chiffres clés en un coup d'œil

ÉLÉMENT	CONTENU
Unité	t CO ₂ -eq/ha ou t CO ₂ -eq/t de produit
Formule	$\text{CO}_2 \text{ Intensität} = \frac{\sum_i (\text{AD}_i * \text{EF}_i)}{\text{Fläche (ha) oder Produktionsmenge (t)}}$
Variables & paramètres	<p>AD_i : données d'activité (par exemple, litres de diesel, kg de fioul, kWh d'électricité, kg d'urée/chaux)</p> <p>EF_i Facteurs d'émission (par exemple, GIEC, GHG-Supplier)</p>
Source des données par variable et paramètre	<p>digiFlux : engrais</p> <p>Justificatifs comptables (par exemple, facture d'électricité, facture de carburant, etc.)</p> <p>Facteurs d'émission IPCC</p>
Mise à jour	annuelle
Qualité des données/ Lacunes dans les données/ incertitude	<p>Les grandes entreprises disposant d'outils GES existants effectuent des calculs détaillés ;</p> <p>Les PME/entreprises utilisent le modèle simplifié.</p>
Plage de valeurs/interprétation	<p>Plus la valeur est faible, mieux c'est. La tendance (Δ %/a) est déterminante.</p> <p>Indiquer en complément la trajectoire cible (p. ex. SBTi/FLAG) ;</p>

comparaisons uniquement au sein de systèmes de production/groupes de produits similaires.

Pertinence (champ d'application / exhaustivité)

Acteurs tout au long de la chaîne de valeur	Utilisations
<input checked="" type="checkbox"/> Production <input checked="" type="checkbox"/> Transformation <input checked="" type="checkbox"/> Commerce <input checked="" type="checkbox"/> Politique/administration	<input checked="" type="checkbox"/> Rapports internes/à l'échelle du secteur <input checked="" type="checkbox"/> Pilotage/contrôle <input checked="" type="checkbox"/> Approvisionnement/achats (critères/incitations) <input checked="" type="checkbox"/> Communication/étiquetage <input checked="" type="checkbox"/> Conformité/réglementation (SBTi, CSRD, GRI)

L'indicateur permet un enregistrement harmonisé et compréhensible des émissions directes de gaz à effet de serre (y compris l'électricité en option) et est entièrement compatible avec les exigences du GHG Protocol, du SBTi-FLAG et des inventaires nationaux d'émissions. Il crée ainsi une base uniforme pour l'évaluation des objectifs climatiques, des mesures et des progrès tout au long de la chaîne de valeur et facilite la transparence tant au niveau opérationnel qu'à l'échelle du secteur.

Levier d'action et horizon d'impact

Mesure (en bref)	Horizon temporel	Variation attendue de l'indicateur	Besoins en matière de soutien
Fertilisation optimisée	< 1 à 3 ans	↓ Scope 3	Oui (faible)
Changement de combustible/technologie	1 à 3 ans	↓ Émissions directes	Oui (investissement)

Forces et limites de l'indicateur

- + Introduction facile et pratique au bilan climatique ; ne nécessite que peu de données d'activité, facilement disponibles.
- + Compatible avec les normes internationales (GHG Protocol, SBTi/FLAG) et donc adaptable aux labels, au commerce et aux objectifs politiques.
- + Comparabilité entre les années et les systèmes grâce à la normalisation en fonction de la superficie ou des unités de production.
- + Influenceable directement par des mesures opérationnelles (fertilisation, énergie, achat d'aliments pour animaux).

- Seules les sources directement liées aux émissions (énergies fossiles, engrais, aliments concentrés) sont prises en compte ; d'autres sources importantes telles que le méthane provenant de l'élevage ou le N₂O provenant des sols ne sont pas prises en compte, sauf si elles sont intégrées.
- La comparabilité nécessite des limites de système (scopes) cohérentes, des années de référence identiques et des facteurs d'émission harmonisés.
- Les exploitations dont les volumes de production fluctuent fortement (p. ex. pertes de rendement dues aux conditions météorologiques) peuvent avoir des difficultés à interpréter les valeurs d'intensité annuelles.
- La qualité des données dépend de l'exactitude des documents comptables de l'exploitation (justificatifs, factures).